



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES  
-----  
ARRONDISSEMENT DE NICE  
-----  
MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	17
votants	18

Le mardi 12 septembre 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 septembre 2023

### DELIBERATION

N° 140/2023

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Jean-Louis TAYLOR, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

**ABSENTS :** Marylène WALKOWIAK, André IPERT.

**ONT DONNÉ POUVOIR :** André IPERT à Michel BRAUN.

### OBJET :

Acquisition par la Commune  
d'un terrain situé  
à la Giandola

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

**Monsieur le Maire** explique que la Commune souhaite faire l'acquisition d'un terrain cadastré section C n° 616 au quartier de la Giandola, d'une superficie de 1 428 m<sup>2</sup>.

Le montant de cette acquisition est de 117 000 € HT.

**Monsieur le Maire** informe que la Commune s'engage à rembourser la taxe d'aménagement que le propriétaire a déjà réglée, d'un montant de 3 099 €.

Le montant total de cette opération est de 120 099 €.

**Le Conseil Municipal**, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

Par 17 voix pour et 1 voix contre (Madame Colette BENOUAHAB),

**APPROUVE** l'acquisition par la Commune d'un terrain situé à la Giandola.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme



Le Maire

Sébastien OLHARAN



Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN

